



Mon box n apparaît pas sur mon prêt immobilier

Par C L

Bonjour,

J ai acheté en novembre 2020 un appartement. Sur l acte de vente, apparaît un box, que je possède donc.

Par contre, l offre de prêt bancaire n en fait pas mention (uniquement prêt pour un appartement).

Puis je revendre ce box, dont je ne me sers pas, sans remboursement partiel du prêt immobilier (seulement 11000?) ?

Étant donné qu il n apparaît pas sur le contrat de prêt bancaire.

Merci pour votre réponse, CL

Par Nihilscio

Bonjour,

En toute logique vous devriez pouvoir vendre votre box sans autorisation de la banque. Vérifiez tout de même que celle-ci n'a pas fait inscrire une hypothèque dessus.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il est aussi indispensable de vérifier si le box est un lot identifié au règlement de copropriété et qu'il peut être vendu indépendamment du logement.